

## CHOIX ORIENTATION :

- Les familles des élèves de 3<sup>ème</sup> doivent choisir une orientation pour la rentrée suivante parmi 3 possibilités (un, deux, ou trois vœux peuvent être formulés) :
  - 2<sup>nde</sup> générale et technologique ou 2<sup>nde</sup> STHR
  - 2<sup>nde</sup> professionnelle :
    - Sous statut scolaire.
    - Sous statut d'apprenti.
  - 1<sup>ère</sup> année de CAP :
    - Sous statut scolaire.
    - Sous statut d'apprenti.
  
- La procédure se décline en deux temps :
  - 2<sup>ème</sup> trimestre :
    - Formulation de vœux provisoires.
    - Le conseil de classe émet un avis sur ces vœux.
    - La famille accuse réception des avis provisoires du conseil de classe.
  - 3<sup>ème</sup> trimestre :
    - Formulation des vœux définitifs.
    - Le conseil de classe émet une décision d'orientation.
    - La famille :
      - est d'accord avec la décision : elle accepte la décision, celle-ci est définitive.
      - n'est pas d'accord avec la décision : un rendez-vous avec le chef d'établissement est fixé.
  
- Le calendrier prévisionnel est le suivant :

<b>Opérations</b>	<b>Dates</b>
Formulation de vœux provisoires par les familles	< 15 mars
réception par les familles des avis provisoires du conseil de classe	< 08 avril
Formulation des vœux définitifs par les familles	<24 mai
réception par les familles des avis définitifs du conseil de classe	< 05 juin

- Une procédure dématérialisée pour la saisie des vœux est mise en place cette année. Elle est décrite ci-dessous.

## Mode opératoire pour la saisie des vœux d'orientation :

- **Se connecter à l'ENT :**
  - Aller sur le site du collège : <https://www.college-gisele-halimi.fr/>
  - Clic sur « Educonnect »
  - Clic sur « responsable d'élèves »
  - Renseigner l'identifiant et le mot de passe puis clic sur « se connecter »
  - Clic sur « accéder a mes services »
- **Renseigner les vœux provisoires :**
  - Clic sur l'onglet « mes services »

**Actualités**

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

### Message de l'établissement


Bienvenue sur Scolarité services.

Après la connexion, il faut choisir Orientation parmi les services proposés à gauche de l'écran

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

- Clic sur « orientation »

Mes services 

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :


- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).  
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.  
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » [🔗](#).

**Je sais les intentions d'orientation**

Mes services 

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**+ Ajouter une intention**

**Annuler** **Valider les intentions**

Exemple ou une famille saisit : 2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou 2<sup>nd</sup>e STHR en vœu 1, 2<sup>nd</sup>e professionnelle sous statut scolaire et apprenti en vœu 2 et CAP sous statut scolaire et apprenti en vœu 3 :

## 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Intentions d'orientation

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2<sup>de</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Après la validation de la sélection de la 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR, le récapitulatif de la sélection est affiché, il est possible de valider l'intention choisie afin qu'elle soit prise en compte et terminer la saisie ou d'ajouter une intention pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

↑

**Rang 1**

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

↓

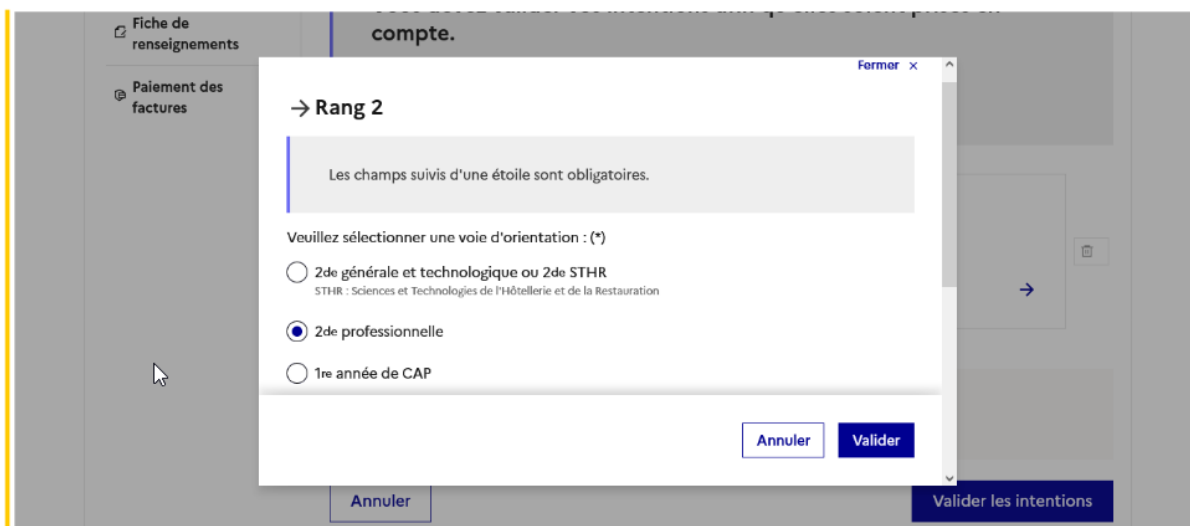
+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

L'intention peut être modifiée.

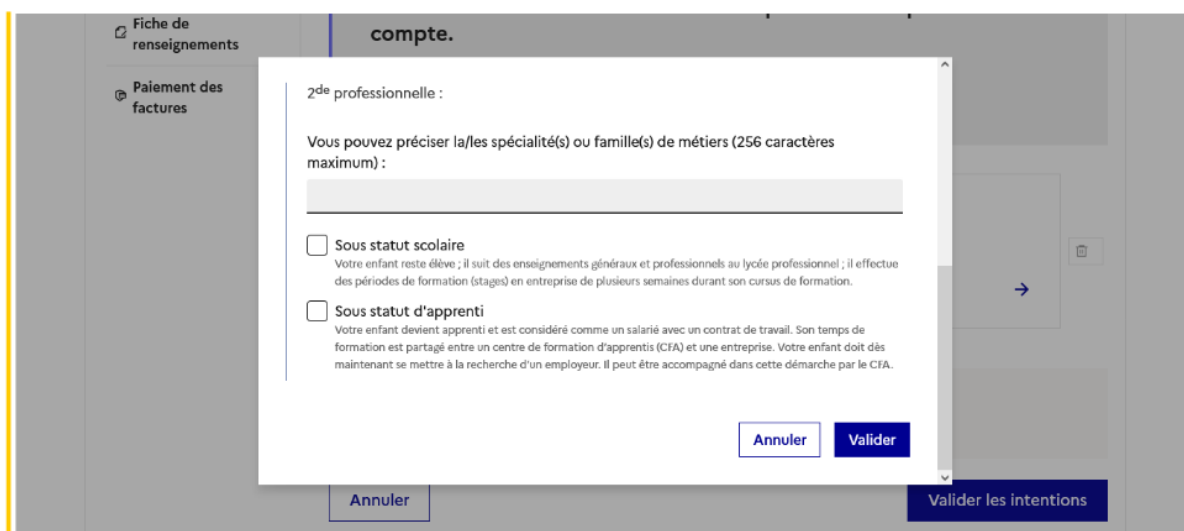
## 2<sup>de</sup> professionnelle et 1<sup>re</sup> année de CAP

En choisissant la 2<sup>de</sup> professionnelle, il est possible d'indiquer la spécialité ou la famille de métiers et pour la 1<sup>re</sup> année de CAP la spécialité, si le paramétrage académique le permet. Il s'agit d'un champ libre permettant à l'établissement d'avoir des précisions sur le projet d'orientation de l'élève, il n'est pas nécessaire pour les familles de connaître parfaitement l'intitulé des spécialités et familles de métiers.

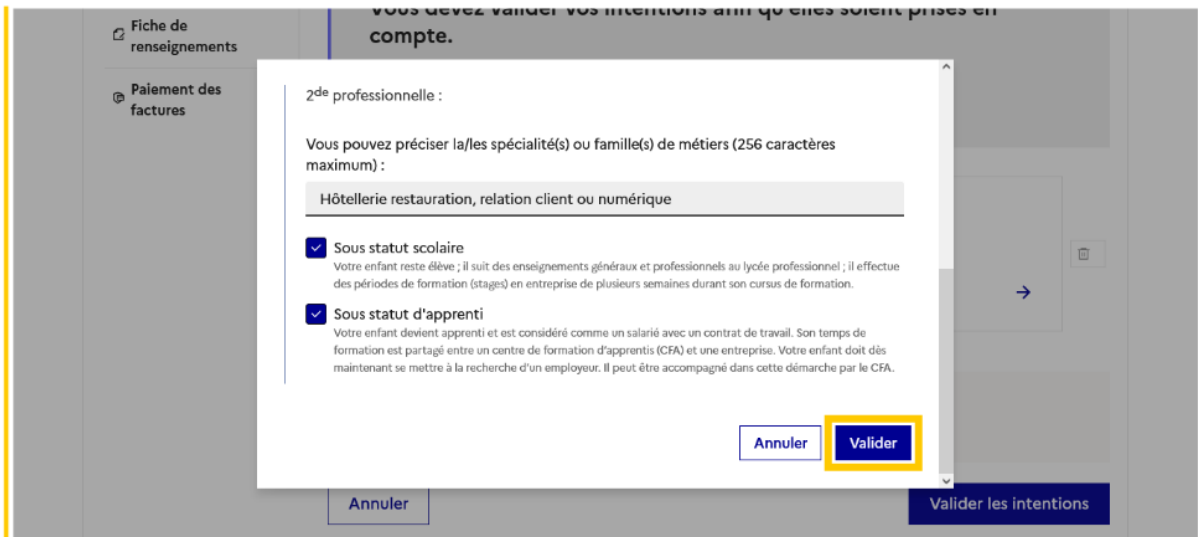


The screenshot shows a modal window titled "Rang 2" with a close button "Fermer x". A message states: "Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires." Below this, it asks to "Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)". There are three radio button options: "2de générale et technologique ou 2de STHR" (with a sub-note "STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration"), "2de professionnelle" (which is selected), and "1re année de CAP". At the bottom of the modal are "Annuler" and "Valider" buttons. In the background, a sidebar shows "Fiche de renseignements" and " Paiement des factures", and a main area has a "compte." header and "Annuler" and "Valider les intentions" buttons.

Pour le choix de la 2<sup>de</sup> professionnelle et de la 1<sup>re</sup> année de CAP il est possible d'indiquer le statut envisagé, cette précision n'est pas obligatoire : statut scolaire et/ou statut d'apprenti.



The screenshot shows a modal window titled "2<sup>de</sup> professionnelle :". It contains a text input field with the placeholder "Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :". Below the input field are two radio button options: "Sous statut scolaire" (with a sub-note "Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.") and "Sous statut d'apprenti" (with a sub-note "Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA."). At the bottom of the modal are "Annuler" and "Valider" buttons. In the background, the same sidebar and main area as in the previous screenshot are visible.



Les informations complémentaires indiquées sont affichées :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

## Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
 DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
 Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
 Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

**Rang 2**  
 2<sup>de</sup> professionnelle  
 Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
 Statut : apprenti, scolaire

[+ Ajouter une intention](#)

Annuler
Valider les intentions

La sélection doit être validée pour être affichée dans le récapitulatif avec le rang choisi.

## Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

Rang 1  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

→ Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

✖ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

→ Rang 3

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2<sup>de</sup> professionnelle
- 1<sup>re</sup> année de CAP

Annuler Valider

Valider les intentions

vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Fiche de renseignements  
 Paiement des factures

2<sup>de</sup> professionnelle :

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

- Sous statut scolaire  
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.
- Sous statut d'apprenti  
Votre enfant devient apprenti et est considéré comme un salarié avec un contrat de travail. Son temps de formation est partagé entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Votre enfant doit dès maintenant se mettre à la recherche d'un employeur. Il peut être accompagné dans cette démarche par le CFA.

Annuler Valider

Annuler Valider les intentions

Le récapitulatif des intentions saisies est affiché, il est possible de les modifier :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Les intentions peuvent être reclassées

Les intentions peuvent être modifiées

**Rang 2**  
2<sup>de</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

Les intentions peuvent être supprimées

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

L'annulation de la saisie supprime toutes les intentions saisies et permet de recommencer la saisie :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

[Annuler](#) [Valider les intentions](#)



## Validation des intentions d'orientation

Le récapitulatif des intentions d'orientation doit être validé pour être enregistré :

- Actualités
- Bourse de lycée
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
2<sup>de</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 3**  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

[Annuler](#) **Les intentions doivent être validées pour être enregistrées** [Valider les intentions](#)

Un récapitulatif et un message s'affichent après la validation des intentions :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation saisies à chaque représentant légal;
- possibilité de modifier les intentions d'orientation saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

## Modification des intentions

Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications.

Le bouton « Modifier les intentions » permet d'activer la modification. Les intentions peuvent être reclassées, supprimées ou modifiées en cliquant sur les icônes correspondantes. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

**Actualités**

**Bourse de collège**

**Orientation**

**Affectation**

**Fiche de renseignements**

**Paieement des factures**

**Livret scolaire du CP à la 3e**

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vos intentions ont bien été validées**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
2<sup>de</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 3**  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

**Le bouton Modifier les intentions active la modification**

**Modifier les intentions**

**Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la date de fermeture du service indiquée par le chef d'établissement**

Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session :

- 🕒 Actualités
- 🎓 Bourse de lycée
- 📍 Orientation**
- 📍 Affectation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

<b>Phase provisoire</b> Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase provisoire</b> Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	<b>Phase définitive</b> Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
---	---	---	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).  
 Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.  
 Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée » [🔗](#).

Je consulte ma saisie

## Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2<sup>de</sup> professionnelle  
 Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
 Sous statut d'apprenti  
 Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1<sup>re</sup> année de CAP  
 Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger  
 Sous statut d'apprenti  
 Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement). Le cas échéant le second représentant légal est également informé des intentions enregistrées.  
 Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

# Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des intentions d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 12/09/2022 à 09:50 par M. Prénom NOM, nous vous informons par ce message que l'(les) intention(s) d'orientation a(ont) bien été enregistrée(s) pour l'élève Prénom NOM. En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 2de professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métier : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Sous statut d'apprenti  
Sous statut scolaire
- Rang 2 : 1re année de CAP  
Spécialité(s) : Aéronautique ou boulanger  
Sous statut d'apprenti  
Sous statut scolaire
- Rang 3 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande. En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement. Bien cordialement, [Coordonnées de l'établissement](#)

- Consultations diverses :

## Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

### Écran de consultation des intentions d'orientation

- ① Actualités
- 🏠 Bourse de lycée
- | ① Orientation
- ② Affectation
- 📄 Fiche de renseignements
- 📄 Paiement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

① La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons p

Comme dans le courriel récapitulatif des intentions saisies qu'il a reçu, il est indiqué au représentant légal qu'il doit se rapprocher du représentant qui a saisi les intentions s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

**Rang 1**  
2<sup>de</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> année de CAP  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

**Rang 3**  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

## Connexion de l'élève

### Écran de consultation des intentions d'orientation

| Orientation

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre

DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



**La saisie doit être effectuée par un représentant légal.**

🗨 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

##### Rang 1

2<sup>de</sup> professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique

Statut : apprenti, scolaire

##### Rang 2

1<sup>re</sup> année de CAP

Spécialité : Aéronautique ou boulanger

Statut : apprenti, scolaire

##### Rang 3

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR



- **Accuser réception des avis du conseil de classe :**

## Avis provisoires du conseil de classe, consultation et accusé de réception des familles

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut consulter les avis du conseil de classe.

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

Mes services
👤

<ul style="list-style-type: none"> <li>🕒 Actualités</li> <li>🏠 Bourse de lycée</li> <li style="border-left: 2px solid #2c4e64; padding-left: 5px;">🕒 Orientation</li> <li>📍 Affectation</li> <li>📄 Fiche de renseignements</li> <li>📄 Paiement des factures</li> </ul>	<p><b>Phase provisoire</b></p> <p>Intentions Courant 2<sup>e</sup> trimestre</p>	<p><b>Phase provisoire</b></p> <p>Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre</p>	<p><b>Phase définitive</b></p> <p>Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre</p>	<p><b>Phase définitive</b></p> <p>Propositions Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre</p>
--	--	--	--	--

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> pour vous informer.

Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

L'un ou l'autre représentant peut accuser réception des avis provisoires du conseil de classe, l'affichage des écrans est identique pour chacun à cette étape :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 2<sup>de</sup> professionnelle

##### Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Sous statut scolaire.  
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :  
Numérique

Les familles peuvent consulter l'avis provisoire pour chaque intention, les recommandations et les motivations du conseil de classe

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> année de CAP

##### Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger  
Sous statut scolaire.  
Sous statut d'apprenti.

#### Rang 3 : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

##### Avis favorable

L'accusé de réception peut être effectué par l'un ou l'autre des représentants

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (\*)

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

Valider

Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celui-ci. Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.



Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Paiement des factures

## Avis provisoires

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :



### Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation

Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au troisième trimestre.

#### Rang 1 : 3<sup>de</sup> professionnelle

##### Avis favorable

Spécialité ou famille de métiers demandée : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Sous statut scolaire.  
Sous statut d'apprenti.

Spécialité ou famille de métiers conseillée :  
Numérique

#### Rang 2 : 1<sup>re</sup> année de CAP

##### Avis favorable

Spécialité demandée : Aéronautique ou boulanger  
Sous statut scolaire.  
Sous statut d'apprenti.

#### Rang 3 : 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

##### Avis favorable

Un message s'affiche lorsque le représentant a accusé réception de l'avis du conseil de classe

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 16/09/22 à 09:45.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.